BULLETIN MUNICIPAL DE Quaix

33

AUTOMNE 2026



LE MOT DU MAIRE

Chères Queylardes,
Chers Queylards,

Ce nouveau bulletin témoigne une nouvelle fois du dynamisme de notre village et de la richesse de sa vie collective.

L'événement marquant de cet été aura sans doute été l'ouverture du **Comptoir des 21**, premier commerce du village. Ce nouveau lieu, à la fois bar, restaurant, épicerie et espace de rencontres, répond à une attente forte des habitants. Il nous appartient désormais à tous de le faire vivre et d'en faire un véritable lieu de convivialité au cœur de Quaix.

Parallèlement, nos projets se poursuivent. La future **crèche** fait l'objet d'une nouvelle consultation, avec l'objectif d'un démarrage des travaux début 2027. À l'école, nous avons également engagé des aménagements pour mieux faire face aux épisodes de chaleur. La végétalisation de la cour et les réflexions autour de notre environnement participent à cette volonté d'adapter notre commune aux enjeux de demain.

Mais ce qui fait la force de Quaix, ce sont aussi **ses habitants et leur engagement**. École, associations, manifestations culturelles et sportives, actions en faveur de l'environnement : autant d'initiatives qui permettent de nous rencontrer, de créer du lien et de faire vivre notre village.

Nous souhaitons également continuer à favoriser le dialogue. La parole donnée aux habitants dans ce bulletin, notamment autour de la chasse ou à travers le portrait de Justin, jeune photographe animalier, illustre cette volonté de mieux nous connaître et de mieux comprendre les différentes sensibilités qui composent notre commune.

Je remercie chaleureusement **tous les bénévoles, associations, agents municipaux, enseignants, parents et habitants** qui contribuent, chacun à leur manière, à cette belle dynamique collective.

Nous n'oublions pas non plus, en cette rentrée, celles et ceux qui nous ont quittés. La disparition de **Rhal Ssan**, arrivé à Quaix il y a seulement un an et déjà attaché à la vie de notre village, nous a profondément touchés. J'adresse, au nom de la municipalité et de l'ensemble des habitants, nos pensées les plus sincères à sa compagne, à sa famille et à ses proches.

C'est ensemble que nous continuerons à faire de Quaix un village vivant, solidaire et attentif à son avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel automne.

Éric Rossetti
Maire de Quaix-en-Chartreuse

ÉTAT CIVIL

8 NAISSANCES
3 MARIAGES
3 PACS

4 DÉCÈS :

- **ROIBET** ROBERT, LE 16 AOÛT 2026
- **RAFFIN** JACQUES, LE 02 SEPTEMBRE 2026
- **AURIA** BARBARA, LE 19 SEPTEMBRE 2026
- **SSAN** RHAL, LE 20 SEPTEMBRE 2026

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Rhal Ssan, survenu le dimanche 20 septembre, à l'occasion de la Coupe Icare.
Installé dans notre commune depuis un an, Rhal avait entrepris, avec sa compagne Claire, de rénover leur maison au cœur du village. Il avait rapidement apprécié le cadre de vie de la commune, mais aussi la richesse de son tissu associatif et l'entraide qui unit ses habitants.
Nous adressons à Claire, sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

Bulletin municipal n°33
Edité par la Mairie de Quaix-en-Chartreuse
Rédaction : Équipe municipale
Mise en page : Audrey Bouvier
Directeur de publication : Éric Rossetti
Impression : Printoclock
Tirage : 470 exemplaires
Photo couverture © Justin Vauclare

RESTAURANT

Mis à part quelques finitions à régler, les travaux se sont terminés au mois de mai.
L'inauguration queylarde s'est déroulée le 21 juillet en présence de nombreuses personnes. Tous ont pu découvrir le l'aménagement du lieu et apprécier la cuisine d'Alain, le père de Marion Patry, la gérante.
Depuis, le "Comptoir des 21" est très apprécié par les habitants de la commune et par la clientèle de passage (canyoneurs, cyclistes, promeneurs, visiteurs).
Une inauguration officielle en présence des principaux financeurs (Préfecture, Département, Métropole, Région) sera organisée le **12 novembre**.
La mairie travaille actuellement au bilan financier de l'opération et à la récupération des dernières subventions. Ce bilan vous sera transmis dès que disponible.

FAMILLES

Pour bénéficier des financements de la CAF, la commune a signé en 2023 une Convention Territoriale Globale (CTG) de quatre ans avec Saint-Égrève, Le Fontanil, Saint-Martin-le-Vinoux, Mont-Saint-Martin et Proveysieux.
Menée avec la CAF de l'Isère, elle développe des actions pour les habitants dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité et de l'accès aux droits.
D'abord centrée sur la crèche, elle sera renouvelée en 2027 pour élargir son action. Alexia Proust, adjointe, et Mélanie Nautin, conseillère municipale, siègent au comité de pilotage.

ÉCOLE

Végétalisation de la cour



Depuis plus d'un an, la mairie, les enseignants, les parents d'élèves et le SOU des écoles poursuivent le projet de végétalisation de la cour de l'école.
Emmanuelle Paquier, adjointe, a réalisé une formation auprès du CAUE.
Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme public départemental qui conseille gratuitement les particuliers et les collectivités sur leurs projets d'aménagement. Il accompagne les mairies et les intercommunalités dans la conception de leurs politiques d'urbanisme et l'aménagement du territoire, sans se substituer aux maîtres d'œuvre.

Canicule

Consciente des difficultés liées aux épisodes de canicule de plus en plus fréquents, la municipalité a mis en œuvre des mesures d'urgence pour limiter les températures dans les classes les plus critiques.
Après consultation des différents retours d'expérience des écoles alentour et prise d'information auprès des organismes de conseil, la mise en place de ventilateurs de plafond a été abandonnée, la configuration des bâtiments ne permettant pas son efficacité. Une protection extérieure des fenêtres de toit ainsi que leur motorisation et commande à distance a été installée afin de permettre une aération maximale la nuit. Un climatiseur portatif a été installé dans une classe. D'autres travaux sont prévus pour limiter l'entrée de chaleur (film anti-UV sur certains ouvrants).
Il faut noter que ces travaux ont été réalisés bénévolement par certains élus après achat du matériel par la mairie.

CRÈCHE

Un appel d'offre a été publié et les réponses ont été analysées le 11 septembre. Malheureusement certains lots ne sont pas couverts (charpente entre autres) et les réponses dépassent le budget prédéfini.
Un nouvel appel d'offre a donc été publié et nous attendons les réponses des artisans.
Les conséquences sur le planning de l'opération ne sont pas, à ce jour, définies.

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE SUR LA VENCE

La société AVENTRON, maître d'œuvre du projet nous a averti de la poursuite des études complémentaires demandées par les services de l'État : compléments d'inventaires faunistiques et floristiques, design de l'ouvrage de prise d'eau.
Un nouveau dépôt de dossier est espéré prochainement.
La municipalité regrette ces délais et rappelle son intérêt pour ce projet.

EN BREF

FIN DU CHÈQUE

Fin du chèque pour le règlement des factures. Une page se tourne, suite à la demande de la trésorerie publique, il ne vous est plus possible de payer vos factures envers la mairie (garderie, cantine, loyer) par chèque. Le virement, avec mention du numéro de facture, est à privilégier.
Merci de votre compréhension.

BUS FRANCE SERVICE

Fin des permanences à Quaix

Compte tenu de la faible participation des habitants de Quaix lors des permanences du bus et de l'augmentation annoncée du coût pour la commune, la municipalité à décidé de ne pas reconduire la collaboration avec PIMMS (Point d'Information Médiation Multi-Services) pour sa venue à Quaix.

Les habitants de Quaix peuvent se rendre gratuitement aux permanences de la ville de Saint-Égrève, les vendredis de 9h à 12h :

- **Semaine paire :** au marché de Prédieu / Fiancey.
- **Semaine impaire :** devant la Maison des solidarités et des familles (MSF), située au 38 rue de la Gare, 38120 Saint-Égrève.



EXTENSION DES ZONES URBANISÉES

La municipalité est régulièrement interpellée sur la sécurité des axes de circulations et est en contact permanent avec la METRO sur le sujet. Récemment une nouvelle opportunité est apparue avec la possibilité de définir de nouvelles zones urbanisées sur le territoire communal. Il s'agit d'identifier un hameau, un groupe de hameau, un groupe de construction, de lui attribuer un nom et de le marquer (panneaux d'entrée et de sortie de zone) et de lui attribuer les règles de circulation des zones urbaines (limitation de vitesse, signalétique, marquage, ...).
Des analyses fines sont en cours avec la METRO pour une mise en place de deux zones : le bas de Quaix et la zone "combe blanche" (Mélattes, sous la frette).

À LA RENCONTRE DES AGRICULTEURS

Certains élus sont allés à la rencontre des agriculteurs du village pour mieux comprendre leurs besoins.
Une problématique ressort : le respect des prairies, souvent piétinées par les promeneurs et les canyoneurs. Les agriculteurs souhaitent installer des **panneaux de sensibilisation**, comme cela se fait au Sappey, et relancer les activités autrefois menées par l'AFP (Association Foncière Pastorale) :

- entretenir les chemins d'accès aux parcelles, en recherchant les financements nécessaires ;
- mettre en relation agriculteurs et propriétaires de prairies, et informer sur les dispositifs permettant de mettre des parcelles à disposition des agriculteurs.

Ils témoignent également d'une sècheresse exceptionnelle avec de nombreux points d'eau asséchés très tôt dans la saison.

ACTIONS SOCIALES

- Distribution des colis mercredi 16 décembre de 14h à 17h30 à la salle polyvalente.
- Repas des anciens le dimanche 13 décembre à partir de 12h à la salle polyvalente.
- Pour les courriers envoyés concernant le choix du colis ou repas, la date limite de réponse **attendue est le 20 octobre**


© Magnific

LES COMMISSIONS OUVERTES

La commission CCAS change de nom !

Elle s'appelle désormais **commission sociale, santé, personne âgée**.
Celle-ci est ouverte aux habitants. Si vous êtes intéressés pour y participer, merci de vous signaler en mairie ou par mail : mairie@quaix-en-charteuse.fr
Une date sera proposée en janvier pour une réunion.

D'autres commissions sont ouvertes :

- **Agriculture-forêt**

Participez à cette commission dans le but de réfléchir collectivement à la gestion et à l'avenir de nos espaces agricoles et forestiers.

- **Prospective**

Cette commission questionnera sur votre vision du village dans le futur avec des problématiques liées à la baisse démographique, à l'adaptation au changement climatique, au vieillissement de la population, en réfléchissant à des solutions collectivement. Son lancement est prévu courant 2027.

Un lieu de rencontres au cœur du village

Le 21 juillet dernier a marqué l'aboutissement d'un projet tenant à cœur à l'ensemble des habitants du village depuis des années, l'ouverture du premier commerce du village, le "Comptoir des 21" comme les 21 hameaux de la commune.
Le nombre de personnes présentes à l'inauguration a démontré que cette ouverture correspondait à une réelle attente des habitants.
L'établissement situé au centre du village développe une activité de bar-restaurant avec une petite épicerie et un dépôt de pains bio provenant de Clémence, paysanne-boulangère à Proveysieux ou de la boulangerie grenobloise "Le pain et le vin".
Bon nombre d'habitants ont déjà pu profiter de l'agréable terrasse de l'établissement durant les soirs d'été. Moments de détente qui pourront se poursuivre dès cet automne dans l'intérieur chaleureusement décoré.



UNE CARTE RENOUVELÉE CHAQUE SEMAINE

Le restaurant propose chaque midi du mardi au dimanche deux plats du jour avec une offre alternative de snacking et de vente à emporter. Depuis septembre, la formule restaurant est également disponible les vendredis et samedis soir.
A noter qu'une formule brunch est proposée certains dimanches matin sur réservation.



UNE ÉPICERIE AVEC DES PRODUITS LOCAUX

Marion Patry a à cœur d'offrir des produits de qualité en privilégiant les producteurs locaux notamment du village avec lesquels des liens ont déjà été créés (ferme Bernard pour les oeufs et saucissons qui remportent un franc succès, glaces fabriquées à Saint-Pierre-de-Chartreuse, fromages et laitages du Sappey).



Ce lieu a vocation à devenir un point de rencontres et d'échanges pour les habitants du village, les associations et les personnes de passage.
Des collaborations ont déjà été mises en place avec des associations du village et l'établissement ne demande qu'à les renforcer par l'organisation d'ateliers, de réunions, d'apéritifs...



Des événements festifs de type concerts et soirées à thème (fondue, blind test…) sont en train d'être programmés.
Il appartient maintenant à chacun de faire vivre ce lieu et d'aller à la rencontre de Marion pour échanger.
Vous pouvez suivre l'actualité de l'établissement sur Instagram, Facebook ou le site internet : https://lecomptoirdes21.com/

Mardi : 10h – 19h
Mercredi : 10h –14h30
Jeudi : 10h – 19h
Vendredi : 10h – 22h
Samedi : 10h – 22h
Dimanche : 9h – 18h
Lundi : fermé

LES BONS GESTES

Jeter moins, trier mieux !

8 kg de déchets sont produits chaque seconde dans la métropole

Grenoble Alpes Métropole s'est engagée dans une politique d'amélioration de la gestion des déchets.
À Quaix, le tri et la réduction des déchets sont l'affaire de tous.
Découvrez les bonnes pratiques et les solutions mises à votre disposition pour mieux trier au quotidien.

LES VÊTEMENTS

Ne jetez plus vos vieux habits ! Même troués ou abîmés, ils peuvent avoir une seconde vie :

- bornes de collecte
- recycleries
- donneries
- refashion.fr

Passage de la déchèterie mobile "flexi"
Visites périodiques de la remise

LES VÉGÉTAUX

Le broyage permet de transformer les branchages en broyat de bois, très utile pour pailler les sols ou améliorer un compost.
Astuces :

- on peut broyer de fines branches avec sa tondeuse
- on peut emprunter gratuitement le broyeur de la Métropole

Brûler ses déchets verts est interdit car extrêmement polluant



JE RÉDUIS MES DÉCHETS

La cuisine est la pièce où l'on produit le plus de déchets !
Les épluchures, les suremballages... il suffit de quelques gestes simples pour réduire le volume de sa poubelle grise :

- composter ses déchets alimentaires
- utiliser des sacs en tissu
- limiter le gaspillage
- privilégier le vrac

Don de composteurs à récupérer en mairie ou auprès de la METRO sur rdv

COMMENT EMPRUNTER UN BROYEUR ?

Réservation à faire sur le site de la Métropole et à récupérer au garage municipal auprès de Gérald Thévenin.
Le jour de la prise du broyeur, **3 chèques de caution** vous seront demandés, conformément à la délibération n° 2025_06 du 14 janvier 2025 :

- **un chèque "retard" de 50 €**, qui sera encaissé pour **tout retard de plus de 10 minutes** constaté par l'agent en charge du broyeur, et qui n'aurait pas fait l'objet d'une information préalable au 06 82 15 99 18
- **un chèque essence de 50 €** , qui sera encaissé si le broyeur est rendu avec le plein non fait
- **un chèque dégâts matériels** de 1000 €

- Le broyeur doit **impérativement** être pris à **08h30** et rendu à **16h30,** avec le plein de carburant.
- **Prêt en semaine :** retrait à **08h30** le matin du prêt et restitution à **08h30** le lendemain matin
- **Prêt le samedi :** retrait le **vendredi à 11h30** et restitution le **lundi à 08h30**

Merci de bien vouloir être **ponctuel.**

L'erreur qu'on fait tous :
La vaisselle en verre ne va pas dans le bac à verre mais à la déchetterie.
(Ce type de verre ne fond pas à la même température).

LES DÉCHETS ENCOMBRANTS

Encore trop d'encombrants jonchent les abords des poubelles de tri.
Les objets encombrants doivent aller en déchèterie pour être valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.
Les dépôts sauvages peuvent aller jusqu'à 2500 € d'amende (loi AGEC 2020)

PARTAGEZ, ÉCHANGEZ DONNEZ

LA SHAREBOX

C'est la caverne d'Ali Baba et nombreux sont celles et ceux qui déposent ou récupèrent régulièrement des affaires.
En auto-gestion, elle est soumise à quelques règles d'usage et de bon sens :

- objets propres et en bon état
- encombrants interdits
- aucun produit périssable ou dangereux
- on évite de surcharger les étagères
- on repasse récupérer ce qui n'a pas été pris au bout de quelques jours

plus d'infos : **sharetreuse.fr**

Horaires déchèterie Saint Egrève du **1er septembre 2026 au 30 juin 2027**

du lundi au samedi :
de 8h15 à 12h00 et de 13h à 17h30

mode d'emploi du broyeur

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE

Face à l'actualité en lien avec des affaires de violences faites aux enfants sur les temps périscolaires en France, le SOU et la mairie s'unissent pour proposer au personnel du périscolaire, aux animateurs du SOU, ainsi qu'à une partie du corps enseignant, un temps de sensibilisation à toutes les formes de violences faites aux enfants.
Cette formation aura lieu au mois de novembre, sur une demi-journée, et sera animée par l'Enfant Bleu, une association de lutte contre l'enfance maltraitée.

LA RENTRÉE DES CLASSES

Nos 89 élèves de maternelle et élémentaire ont repris le chemin de l'école le 1er septembre, répartis dans 4 classes.
L'équipe enseignante reste identique : Christelle Henry pour les PS-MS (24 élèves), Valérie Gaillard pour les GS-CP (21 élèves, Valérie étant remplacée dans un 1er temps par Elodie Adnet), Nathalie Moine pour les CE1-CE2 (21 élèves), et Virginie Ganzer, directrice pour les 23 CM1-CM2, assistée de Léa Servignat lors de son jour de décharge. Véronique Rodrigues, ATSEM, est affectée en maternelle.
Cette année, le thème qui fédérera l'école sera celui des animaux.
En parallèle, l'école fera son évaluation quinquennale, pour dégager ses points forts et ses axes d'amélioration. Une auto-évaluation est prévue dans un 1er temps, avec envoi de questionnaires aux parties prenantes (enseignants, périscolaire, parents, municipalité), autour de 4 grands domaines : climat scolaire, apprentissages, fonctionnement, environnement. Puis une évaluation externe sera réalisée fin novembre par une équipe nommée par l'académie. L'objectif, *in fine*, est d'améliorer la qualité du service public d'éducation.

FÊTE DE L'ÉCOLE 26 JUIN 2026



La fête de l'école a encore été une belle réussite !
Tous réunis pour fêter l'Aiguille de Quaix ! C'est l'occasion, comme chaque année, de remercier l'équipe enseignante et l'équipe périscolaire pour le travail accompli auprès de nos enfants.
C'est également un moment d'émotion où Virginie quitte ses CM2.
Nous remercions vivement Sébastien Morgnieux pour avoir confectionné de magnifiques jouets en bois afin d'animer avec les parents cette belle soirée.
Celle-ci s'est ponctuée par la boum des enfants en ce soir de coupe du monde.

UNE DICTÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE RÉUSSIE

En juin, la salle polyvalente a accueilli une dictée intergénérationnelle réunissant, à chaque table, un·e aîné·e et deux enfants, un CM1 et un CM2, sous la conduite de Virginie Ganzer, directrice de l'école de l'Aiguille. "Ce moment a été un moment de partage entre différentes générations", raconte Ambrym, élève en CM2, "il y avait de l'entraide car les personnes âgées connaissaient plus de mots que nous. Et puis, elles nous ont appris quelques règles de grammaire et nous avons échangé avec eux sur l'école d'autrefois".
Pour Nicole Moiroux, habitante de Quaix, "c'était un moment sympathique avec des enfants prévenants et gentils, ils étaient un peu intimidés au début. J'ai pu leur apporter quelques conseils sur l'écriture, qui était très exigeante autrefois".
La séance s'est terminée par un goûter, qui a permis de se rafraîchir face aux températures caniculaires.





CRÈCHE

Lou P'tiots : une année bien remplie

Cette année encore, la crèche associative Lou P'tiots a suscité un vif intérêt auprès des familles : face au grand nombre de demandes d'inscription reçues, toutes les places sont désormais pourvues. La crèche accueille un total de 25 enfants issus de 22 familles, un nombre de familles un peu moins élevé que d'habitude, notamment parce que la crèche a le plaisir d'accueillir deux paires de jumeaux. **Les familles intéressées peuvent déposer leur demande d'inscription en vue de la prochaine commission d'admission, qui se tiendra en mars.**


Les parents du CA

Cette rentrée est la deuxième de Céline Faivre en tant que référente technique, et son arrivée a été extrêmement bénéfique pour la crèche. L'équipe est soudée et motivée, et met tout en œuvre pour offrir aux enfants la meilleure qualité d'accueil possible. Nous leur en sommes profondément reconnaissants.
Cette année, la crèche continue d'innover : elle a notamment ouvert ses espaces afin de faciliter les temps de transmission entre familles et professionnelles, et de favoriser le bien-être des enfants.

Côté travaux, l'appel d'offres lancé cette année a suscité un réel intérêt, avec plus de 300 retraits du dossier. Il n'a malheureusement pas abouti, trois lots étant restés sans réponse. Une nouvelle consultation est en cours, avec l'objectif d'un démarrage des travaux début 2027, et un déménagement au Barbet pendant la durée des travaux.
La vie associative se porte très bien : le conseil d'administration est au complet, avec 17 parents et 3 élus municipaux. Plus des trois quarts des familles de la crèche sont ainsi représentées au CA, une belle preuve de l'engagement des parents dans la vie de l'association.
Le bureau a été renouvelé : Sarah Boissinot en prend la présidence, Charlotte Thibaut devient secrétaire, tandis que Mehtab Sheick et Mathieu Boucherit poursuivent leur engagement en tant que vice-présidente et trésorier, respectivement. Un grand merci à tous pour leur investissement bénévole.
Enfin, n'hésitez pas à consulter le site internet **louptiots.org**, développé par des parents bénévoles. Il continuera d'évoluer et de s'enrichir de nouveaux contenus tout au long de l'année.

La rentrée a aussi été marquée par l'arrivée d'Éponine Sauze, la nouvelle cuisinière, qui fait déjà le bonheur des petits comme des grands. Les ateliers qui font la richesse du projet pédagogique se poursuivent : cuisine, promenades, psychomotricité ou encore Snoezelen, un espace d'éveil sensoriel et de détente très apprécié des tout-petits.





LE CLUB DE L'AMITIÉ RECRUTE !

Tout au long de l'année, le Club de l'Amitié propose des moments de rencontres et de convivialité. Tous les mercredis après-midi, plusieurs personnes se retrouvent pour jouer aux cartes ou à d'autres jeux de société, partager un goûter ou simplement passer un agréable moment ensemble.
Différents rendez-vous sont également organisés au cours de l'année :

- **Deux repas** avec traiteur, en septembre et en avril ;
- **Une sortie découverte** à la journée, en juin ;
- En décembre, à l'occasion de la distribution des colis de Noël par la commune, les membres se retrouvent autour de la traditionnelle **bûche de Noël** ;
- En janvier, le club se réunit pour partager la **galette des rois** ;
- Enfin, un **pique-nique** est organisé pour clôturer la saison.



Le Club de l'Amitié est avant tout un lieu de rencontres, de partage et de convivialité. Toutes les personnes souhaitant s'investir dans son fonctionnement et contribuer à faire vivre ces moments sont les bienvenues. Si vous souhaitez vous investir dans la vie de l'association, le club renouvelle son bureau et cherche un·e président·e, un·e secrétaire, et un·e trésorier·e. N'hésitez pas à prendre contact avec Mireille CAMPANA au 06 76 74 39 01

ATELIER THÉÂTRE

Avis aux habitant·es de Quaix (et même des environs)
Vous avez envie de théâtre ?
Vous avez peut-être vu et apprécié notre dernier spectacle ?
Alors, autant être vous-mêmes actrices et acteurs !
Venez rejoindre notre petit groupe sans prétention, pour jouer ensemble, préparer un nouveau spectacle qui réjouira les foules queylardes (et environnantes).
Nous répéterons les lundis soir, de 20 à 22h, sous la houlette d'une professionnelle mais aussi en autonomie. La bonne humeur est là, chacun apporte sa vision du jeu, on rit bien, on apprend et pour finir, on est heureux de partager avec un public !

Contact : Claudine Comte
claudine.comte@fontvieille.org
Tel : 06 82 33 43 96

UNE FIN DE SAISON INTENSE POUR LA CHORALE QUAIX DE SCÈNE

La chorale percussive "Quaix de Scène" propage et partage son plaisir à interpréter des chants du monde pour le plus grand plaisir des spectateur·ices !
Ce chœur local constitué de 36 choristes a donné un co-concert à l'église Prédieu de St-Egrève le 14 juin avec le chœur d'hommes "les gars de Roize". Un magnifique moment artistique et humain.
Les aventures ont continué à l'occasion des portes ouvertes de l'école de musique du Sappey-en-Chartreuse le 20 juin. "Quaix de Scène" a honoré une jolie première partie puis a découvert le répertoire de leurs compères sappeyards. Les choristes des 2 chorales voisines ont finalement partagé la scène pour un "somewhere over the rainbow" accompagné par l'orchestre du Sappey !
Une expérience insolite et émouvante.





La saison 2025-2026 s'est clôturée le 29 juin dans notre salle polyvalente. Les 14 enfants du groupe "Quaix de Scène" soutenu par le Sou des écoles ont joué un spectacle de leur création en première partie, puis la chorale percussive a partagé avec joie et émotion son répertoire avec le public. Avec la direction artistique de Cécile Foulu-Mion, habitante du village, la saison 2026-2027 ne fait que commencer et présage de biens jolis temps forts !

INTERVIEW

Chasse : mieux comprendre la pratique et ouvrir le dialogue

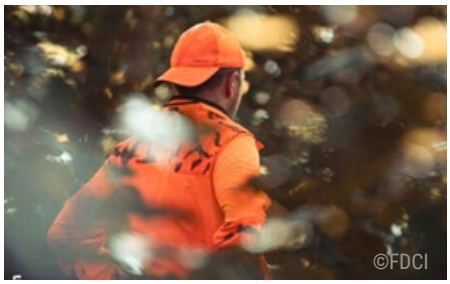
Nouveauté dans ce bulletin, l'équipe municipale souhaite donner la parole aux habitants.
Pour cette première, Philippe Caterino, lieutenant de louveterie, s'est prêté au jeu de l'interview avec plaisir. Quelques fois décrié pour sa pratique de la chasse, il regrette l'image négative que l'on peut en avoir et souhaite apporter des éléments pour répondre aux inquiétudes.

RÉGLEMENTATIONS

Il y a un bureau d'ACCA (Association Communale de Chasse Agréé) dans chaque commune. Guy Mollard en est président à Quaix depuis près de 50 ans.

QUELLES SONT LES PÉRIODES, LES JOURS, LES HORAIRES DE CHASSE ?

- **Jours autorisés :** Tous les jours de la semaine, sauf le vendredi (en Isère)
- **Ouverture générale :** Du 13 septembre 2026 au 28 février 2027, hors tirs anticipés du grand gibier.
- **Fermeture générale :** Le 28 février 2027 au soir.
- **Cas particuliers :** Certaines espèces comme le sanglier ou le chevreuil bénéficient de tirs anticipés dès l'été (à partir de juillet) sur autorisation préfectorale. La chasse de certains petits gibiers possède aussi des dates spécifiques d'ouverture et de fermeture.



POUVEZ-VOUS CHASSER LA NUIT ? QUAND IL NEIGE ?

Il est interdit de chasser la nuit dans le département.
La chasse peut être autorisée par temps de neige dans certains cas prévus par la réglementation, notamment dans le cadre de mesures de régulation.

COMBIEN DE GIBIER EST PRÉLEVÉ ?

Le plan de chasse annuel fixe le nombre d'animaux pouvant être prélevés, en fonction des espèces et de l'évolution des populations.
En Isère, ces quotas sont fixés par la préfecture, après avis de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS), à partir des données de suivi des populations.
À Quaix, les principales espèces concernées sont le chevreuil, le cerf et le chamois. Le sanglier, lui, est soumis à des règles de gestion spécifiques.
Il est donc possible de prélever 16 chevreuils, 15 cerfs, et 3 chamois qu'il faut déclarer à la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) à l'aide d'un bracelet distribué par la préfecture. Il faut alors renseigner le poids de l'animal, le nom du tireur et comment il a été prélevé, sous 48h.

A QUELLE DISTANCE DES HABITATIONS ?

La chasse est permise à 150 m autour d'une habitation, sauf autorisation du propriétaire. 80% du territoire sont des propriétés privées.

Y A-T-IL DES CONTRÔLES ?

Pour chasser il est obligatoire d'avoir un permis qui est soumis à une formation stricte.
Les agents de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et le lieutenant de louveterie contrôlent le respect des règles, vérifient le cahier de battues.
Dans ce cahier sont consignées toutes les informations liées aux tirs (nombre de tirs, zones…).

À QUAIX

QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS ?

A Quaix, il y a 6 équipes avec 1 responsable qui donne chaque jour toutes les consignes de sécurité pour protéger la population mais aussi les chasseurs. C'est une obligation.
Chacun doit signer le cahier de battues individuellement.
Une équipe est constituée de 5 adhérents permanents par secteur, habitants de la commune. À Quaix, il y a 6 équipes pour 7 secteurs. Il reste toujours un secteur libre.

COMBIEN D'ADHÉRENTS ? QUI SONT-ILS ?

Nous avons 73 adhérents de 16 à 83 ans, dont 5 femmes et un nombre record de jeunes qui représente 1/3 des adhésions.

QUID DES LOUPS / LYNX ?

Il y a 1 à 2 lynx présents à Quaix. C'est un animal très discret, quasiment impossible à voir (150 à 200 lynx en France).
Les loups ne sont pas fixés sur le territoire, ils se déplacent beaucoup. L'hiver dernier, nous avons pu en compter 5. Il est possible de les entendre hurler en février, période de reproduction.

POURQUOI Y A-T-IL UN DISTRIBUTEUR DE GRAINES ? EST-CE RÉGLEMENTÉ ?

Bien sûr !
À Quaix il y a 5 agrainoirs et ils sont référencés en préfecture. Ils fonctionnent la nuit, 2 jours par semaine entre le 15 mars jusqu'au 15 juin.
L'agrainage dissuasif permet de fixer les sangliers en recherche de protéines à cette période. Cela permet d'éviter qu'ils aillent dans les cultures. Il est interdit de tirer à proximité des agrainoirs.

MAIS OÙ SONT LES MOUFLONS ?

La population de mouflons subit une pression forte et des baisses marquées dans certains secteurs du fait du retour du loup. En hiver, dans la neige, ils se révèlent particulièrement vulnérables car ils sont plus lourds que des chamois.
Selon les chiffres de l'OFB, la population de mouflons du Massif de la Grande Sure a chuté drastiquement. Il y avait 630 mouflons en 2021, contre 55 aujourd'hui.

RELATION PUBLIC / CHASSEUR

QUE FAIRE SI JE ME PROMÈNE (PIEDS / VTT) ET QUE JE RENCONTRE LE PANNEAU CHASSEURS SUR LE CHEMIN QUE JE VEUX EMPRUNTER ?

Le panneau « chasse en cours » n'est pas une interdiction de circuler.
Pour plus de sécurité, il est conseillé aux promeneurs de porter des vêtements aux couleurs vives afin d'être bien visibles et de signaler leur présence. (C'est très utile aux chasseurs).
Un code couleur pourrait être envisagé, par exemple le jaune fluo pour les cueilleurs de champignons, les chasseurs portant des vêtements orange fluo depuis 20 ans.



PEUT-ON VENIR DÉCOUVRIR LA CHASSE AVEC VOUS ?

Vous pouvez contacter un chasseur, qui sera ravi de vous accompagner et de partager ses connaissances pour vous aider à repérer les traces de la faune sauvage : empreintes, crottes, passages…

Nouvelles recrues



Notre nouvelle agente administrative, Elodie MANGEMATIN a pris ses fonctions le 2 juillet 2026.

"J'ai rejoint la mairie de Quaix-en-Chartreuse en tant qu'agente administrative polyvalente. Après plusieurs expériences dans l'accueil et l'administration, je suis aujourd'hui heureuse de mettre mes compétences au service de la commune et de ses habitants, notamment à travers l'accueil du public et le suivi des démarches administratives".
Son recrutement fait suite au départ de Marie-France STASELLI que la mairie remercie chaleureusement pour son investissement et son professionnalisme durant les 4 années passées à Quaix-en-Chartreuse.

Le périscolaire accueille deux nouveaux intervenants pour intégrer l'équipe de Chistopher EL KETOB :



Mehdi BOUDIAF

"Originaire de Grenoble, je suis étudiant dans le domaine de la santé et passionné de sport depuis toujours. Après une expérience d'un an et demi sur la commune d'Échirolles en tant qu'animateur périscolaire, j'ai décidé de changer de contexte et de rejoindre le projet éducatif de Quaix-en-Chartreuse, grâce à Christopher. Merci à toutes les personnes (personnels, institutrices, parents et enfants) pour leur accueil si chaleureux."

Léa BIOTTEAU

"Passionnée par le sport et par la transmission, j'aime partager mon énergie, mes connaissances et mon expérience à travers la pratique sportive. J'ai d'ailleurs choisi d'en faire mon domaine d'études et je suis également éducatrice sportive. Pour moi, le sport est avant tout un formidable outil de partage, de progression et d'épanouissement."

PORTRAIT

JUSTIN, 17 ANS, PHOTOGRAPHE ANIMALIER

A tout juste 17 ans, il a près de 18000 abonnés sur son compte instagram. Preuve de son talent.
Justin VAUCLARE est un adolescent du village, passionné par la beauté du monde sauvage et de nos montagnes.
Nous lui devons la photo de couverture de ce bulletin.



QUE FAIS-TU COMME ÉTUDES ?

Je suis en Terminale STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) au lycée horticole de Saint-Ismier.
Plus tard, j'aimerais travailler dans la nature, comme accompagnateur en montagne.

COMMENT AS-TU VÉCU TON ENFANCE À QUAIX ?

C'est une chance d'habiter dans cet environnement privilégié. L'accès à la nature est facile et les espaces sont préservés. J'ai pu aller à l'école à pieds et vivre loin de la pollution.

EST-CE FACILE POUR UN ADOLESCENT D'HABITER À QUAIX ?

C'est plus compliqué pour les transports, mais je suis quand-même content de vivre ici. Je fais souvent du stop. C'est sûrement plus simple quand on est un garçon.

AS-TU UNE ANECDOTE PARTICULIÈRE ?

Oui, c'était l'année dernière. J'ai voulu prendre des cerfs en photo pendant la période du brame. Et j'ai eu de la chance, 3 grands cerfs se sont postés juste devant moi. Le problème c'est qu'ils sont restés 3 heures à combattre. J'ai du attendre tout ce temps pour sortir de ma cachette.



COMMENT EST VENUE TA PASSION DE LA PHOTO ?

En 5ème, j'ai fait une colonie sur le thème de la photo au Gîte des Écouges dans le Vercors. C'est là que j'ai commencé à m'y intéresser.
Ensuite, Antoine Blechet, un habitant de Quaix, passionné de photo animalière et de nature, m'a proposé de l'accompagner sur des sorties.
J'ai commencé à pratiquer avec l'appareil Reflex de mon père, un Canon 500D, basique mais indispensable pour maîtriser les bases.
J'ai rapidement trouvé mon sujet de prédilection : les animaux. J'aime la nature et la randonnée et je suis patient. Ca réunissait toutes mes passions.



POUR SUIVRE JUSTIN SUR INSTAGRAM

LA FOIRE DE QUAIX

La traditionnelle foire de Quaix et le trail des Balcons de Chartreuse, organisée par l'AS Quaix Course à pied, se sont déroulés le dimanche 24 mai sous le soleil. Les exposants ont pu ravir les visiteurs et participants aux courses de la journée. Comme chaque année la restauration a été assurée par les associations Quaix patrimoine & animations, le SOU des écoles et la crèche Lou P'tiots.







RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 30 MAI POUR L'ÉDITION 2027 !

SPECTACLE DE HIP HOP

L'atelier de hip-hop proposé par **Christopher El Ketob** dans le cadre des activités du périscolaire a présenté un spectacle le mardi 23 juin dans la salle polyvalente devant les parents d'élèves. Environ 50 danseurs des classes du CE1 au CM2 ont présenté plusieurs chorégraphies sur des morceaux de breakbeat, un style musical proche de la culture hip-hop, ainsi que sur quelques morceaux de rap américain.
Le spectacle a été très bien accueilli, aussi bien par les enfants que par les parents. Les participants ont beaucoup apprécié le projet et plusieurs familles ont exprimé le souhait que cette expérience puisse être renouvelée l'année suivante.
L'objectif principal de ce projet était de créer un lien entre le scolaire et le périscolaire, en proposant un projet commun autour de la danse. Il s'agissait également de permettre aux enfants de s'exprimer à travers une pratique artistique, de développer leur créativité et leur confiance en eux. Pari réussi pour les enfants, qui ont gagné en assurance pour s'exprimer plus facilement devant les autres.
Une expérience donc très positive, qui a permis de créer du lien entre les enfants, les équipes et les familles.





LES TEMPS FORTS



COMMÉMORATION DU 08 MAI

Le vendredi 8 mai a eu lieu, au monument aux morts, la commémoration du 8 mai 1945 en présence d'élus des communes de Quaix-en-Chartreuse et de Proveysieux, ainsi que des représentants des associations d'anciens combattants.
Les jeunes de la commune ont prononcé le discours de l'Union Française des Associations de Combattants, message de paix mettant en garde contre la banalisation des idées extrêmes, le retour des nationalismes et des guerres. Le maire, Éric Rossetti, a pris la parole pour lire le message rédigé et adressé par Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants, et Alice Rufo, ministre déléguée, rappelant que cette victoire était celle du respect de la souveraineté de chaque peuple et de la dignité de chaque personne.
Puis il a demandé une minute de silence à l'issue de laquelle retentissait la Marseillaise.
Comme le veut la tradition, les élus et les représentants des associations d'anciens combattants se sont rendus ensuite à Proveysieux pour honorer ce 81ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

CHANTIERS DE RAMASSAGES PARTICIPATIFS









Samedi 3 octobre, le collectif "**Chartreuse propre**" a poursuivi son chantier de nettoyage de la Vence dans le bas de Quaix-en-Chartreuse.
Les nombreux bénévoles se sont retrouvés pour un petit-déjeuner offert par la commune, au Barbet. Ils ont continué d'évacuer les déchets du secteur après une première action l'année dernière. Un grand merci !
Le collectif "Chartreuse propre" organise depuis 2008 des chantiers de nettoyage de dépôts sauvages dans le Parc Naturel Régional de Chartreuse. Un travail possible uniquement quand il y a des volontaires.
Vous aussi vous pouvez être acteur :

- en participant aux journées de nettoyage organisées par le collectif
- en signalant les décharges sauvages et autres sites pollués de Chartreuse que vous rencontrez
- en alertant les responsables de vos communes
- en adhérant à nos associations !

L'inscription en ligne sur le site chartreusepropre.fr est indispensable pour permettre l'organisation des chantiers ouverts à tous à partir de 16 ans.

Les évènements à ne pas manquer

AGENDA

DIM 08 NOVEMBRE

Apéro conté
7 conteurs et 1 musicienne vous proposeront un spectacle "Contes de trésor, trésor des contes", selon une formule originale : 2h15 de contes et musique dont 40 mn d'entracte apéritif
info : quaixdesartistes@zaclys.net
Salle polyvalente à partir de 18h00

JEU 12 NOVEMBRE

Inauguration du Comptoir des 21 en présence de Mme Deknuydt, sous-préfète de l'Isère
Comptoir des 21 à partir de 11h00

SAM 14 NOVEMBRE

Bal Folk !
Avec les groupes Faine et Baluga.
Initiation aux danses et concerts, restauration.
Salle polyvalente à partir de 18h



MER 18 NOVEMBRE

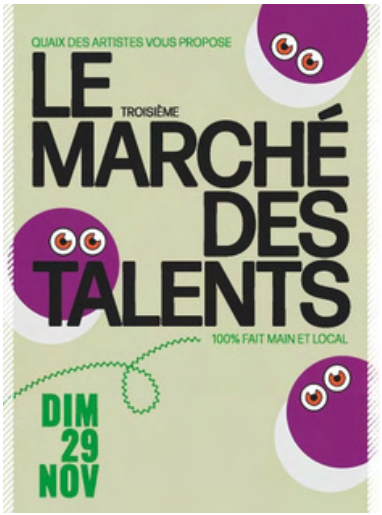
Ateliers d'écriture ÉCRIVAILLANT.ES
"TOMBE LA PLUIE"
Info : fabulaude@yahoo.fr
Salle de la Cure de 18h à 20h

SAM 21 NOVEMBRE

LOTO du Sou des écoles
Salle polyvalente à partir de 15h

DIM 29 NOVEMBRE

Appel à toutes et tous les passionné·e·s de création !
Venez partager vos réalisations en participant au prochain Marché des Talents ! Inscriptions avant le 22 nov.
Info : quaixdesartistes@zaclys.net
Salle polyvalente de 10h à 17h



MER 09 DÉCEMBRE

Ateliers d'écriture ÉCRIVAILLANT.ES
"PLAISIRS ORDINAIRES"
Info : fabulaude@yahoo.fr
Salle de la cure de 18h à 20h

Retrouvez l'agenda sur le site de la mairie

DIM 13 DÉCEMBRE

Repas des aîné·es
Salle polyvalente à partir de 12h00



MER 16 DÉCEMBRE

Distribution des colis pour les aîné·es
Salle polyvalente de 14h à 17h30

LUN 04 JANVIER

Voeux du Maire
Salle polyvalente à partir de 19h00

MER 13 JANVIER

Ateliers d'écriture ÉCRIVAILLANT.ES
"RÊVES ET RÉSOLUTIONS"
Info : fabulaude@yahoo.fr
Salle de la cure de 18h à 20h

DIM 17 JANVIER

Quaix patrimoine et animations vous propose ses fameuses Galettes des Rois cuites au four du village
Four à pain à partir de 10h



DIM 30 MAI

Foire de Quaix + Trail

Réservez votre encart publicitaire ici

La municipalité à décidé d'ouvrir le bulletin à des encarts publicitaires des entreprises actives sur le village.
Cette participation aide au financement de l'édition du bulletin. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

CONTRIBUTION AU PROCHAIN BULLETIN

Vous aimeriez faire la photo de couverture ou proposer votre témoignage en tant qu'habitant. Contactez la mairie. Mail ci-dessous.

RAPPEL

Il est demandé aux habitants de respecter ces horaires pour l'utilisation des appareils bruyants :

du lundi au vendredi	**8h-12h / 14h-19h30**
samedi	**9h-12h / 15h-19h**
dimanche et jours fériés	**10h-12h**

Diffusez votre actu !

Afin de faciliter la diffusion des informations relatives à votre association (description, évènements, animations) via les canaux gérés par la commune, nous avons mis en place deux formulaires. Les contraintes de formes et de taille des informations sont celles des outils que nous utilisons.

Pour **annoncer un évènement** (Citykomi et/ou sur l'agenda du site)





Pour l'ajout d'une page présentant votre association ou pour sa mise à jour, sur **le site de la commune**

LES PERMANENCES DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Accueil physique et téléphonique :
lundi et vendredi : de 13h30 à 17h00
mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h00

Etat civil et urbanisme :
sur rendez-vous par mail.

LES PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus vous reçoivent uniquement sur rendez-vous demande par mail :
mairie@quaix-en-charteuse.fr

SERVICES MUNICIPAUX

Service administratif :
04 76 56 82 66
adresse : 15 place Victor Jaillet
38950 Quaix-en-Chartreuse

mairie@quaix-en-charteuse.fr

Service technique :
st@quaix-en-charteuse.fr

En cas d'urgence : 07 56 46 21 47

SERVICE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

07 84 25 64 41
periscolaire@quaix-en-charteuse.fr

SERVICES EXTÉRIEURS

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

Standard : 04 76 59 59 59
Collecte et Voirie : 0800 500 027
Eaux et assainissement : 0800 500 048
Signaler un problème sur une voirie métropolitaine

RENCONTRER LE DÉPUTÉ DE LA 5e CIRCONSCRIPTION

Permanences de Jérémie Iordanoff
1, rue Conrad Killian, 38950 Saint-Martin-le-Vinoux
jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr
Sur rendez-vous.
La question ou le dossier à traiter doivent être transmis au préalable.

EAUX DE GRENOBLE ALPES

04 76 86 20 70

DÉCHETTERIE DE SAINT-ÉGRÈVE

ENEDIS

09 69 32 18 53
urgence dépannage : 09 72 67 50 38